

NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

En application de l'article 107 de la Loi NOTRe N° 2015-991 du 7 août 2015, le présent rapport a pour objectif de synthétiser et commenter les données issues des comptes administratifs 2019, qui retracent l'exécution budgétaire de l'année.

Les documents officiels issus des maquettes budgétaires seront disponibles en consultation au service financier de la Mairie ou sur demande envoyés par mail.

I - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL

A) Les résultats 2020

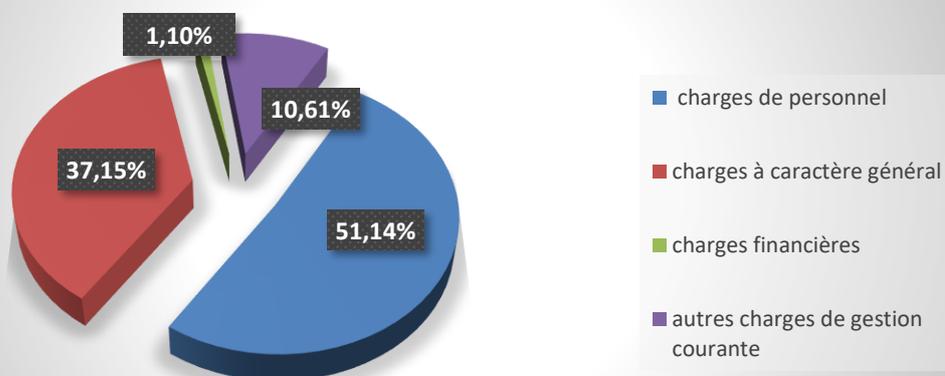
	Réalizations			Reste à réaliser	TOTAL (réalisations & restes à réaliser)
	Fonctionnement	Investissement	Total	Investissement	
Recettes	8 100 036,81 €	2 103 158,36 €	10 203 195,17 €	427 246,00 €	10 630 441,17 €
Dépenses	6 938 494,96 €	2 059 604,95 €	8 998 099,91 €	808 773,00 €	9 806 872,91 €
Résultat de l'exercice 2020	1 161 541,85 €	43 553,41 €	1 205 095,26 €	-381 527,00 €	823 568,26 €
Résultat antérieur reporté	1 525 737,27 €	-669 476,83 €	856 260,44 €		856 260,44 €
RESULTAT DE CLOTURE	2 687 279,12 €	-625 923,42 €	2 061 355,70 €	-381 527,00 €	1 679 828,70 €

Le résultat de clôture est excédentaire de 2 061 355,70 €. Il est le résultat d'un excédent de la section de fonctionnement de 2 687 279,12 € auquel il convient d'ajouter le déficit de la section d'investissement de 625 923,42 €. L'excédent de fonctionnement sera affecté en priorité à la couverture du besoin de financement en investissement (déficit + restes à réaliser soit 1 007 450,42 €). Le solde, soit 1 679 828,70 €, sera affecté en recette de fonctionnement reportée au budget 2021.

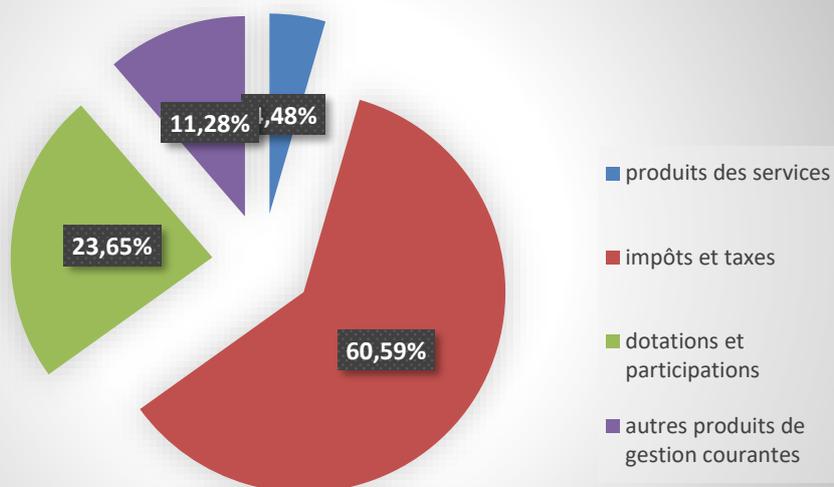
Après une année budgétaire 2019 marquée par les transferts de compétences, 2020 aurait dû permettre de s'inscrire de nouveau dans une continuité budgétaire, mais l'imprévisible crise sanitaire de la COVID-19 a modifié à la fois les priorités de la collectivité et le fonctionnement des services. Tout ceci a un impact sur l'exécution financière de 2020 et cet exercice ne pourra servir ni de référence ni de comparatif.

Le coût de la crise sanitaire sur la ville de Louhans-Châteaurenaud a été évalué à 150 976,48 € soit un coût d'environ 23 euros par habitants.

REPARTITION DES CHARGES 2020



REPARTITION DES PRODUITS 2020



B) Dépenses de fonctionnement

► **Les dépenses à caractère général (chapitre 011)** d'un montant de 2 324 336,20 € représentent 38,04 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses d'énergie affichent une baisse de 11,41 % s'expliquant majoritairement par les fermetures des salles et équipements sportifs. Les achats de fournitures connaissent par contre une hausse de 3,5 %. La crise sanitaire a généré des achats supplémentaires en terme de désinfection des locaux et de protection des salariés, et la collectivité a assumé financièrement une commande de masques pour l'ensemble de la population. Malgré le contexte, les travaux en régie sont en

augmentation. Les services ont en effet profité de la fermeture de certains équipements pour réaliser, dès que les conditions sanitaires ont été propices, des travaux de mise en conformité et réfection (stade de Bram, école de musique et de danse...). Les dépenses liées aux prestations extérieures ont été influées par le contexte sanitaire et notamment par la suspension de certains services (transport scolaire, cantine) pendant le premier confinement.

► **Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)** d'un montant de 3 199 719, 48 € représentent 52, 37 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Son niveau d'exécution a été impacté à la baisse par les retards pris dans les recrutements de nouveaux collaborateurs, les mutations n'ayant pas été possibles durant le 1^{er} confinement.

► **Autres charges de gestion courante (chapitre 65)** d'un montant de 663 433,48 € représentent 10,86 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La ville ayant fait le choix d'accompagner de manière forte les secteurs associatifs, sportifs et culturels dans une période difficile.

► **Les frais financiers (chapitre 66)** ne représentent plus que 1,13 % des dépenses réelles de fonctionnement, preuve du fort désendettement de la ville.

Les dépenses réelles de fonctionnement de la ville s'élèvent donc à 6 109 719,85 € en 2020.

C) Recettes de fonctionnement :

► **Les produits des services (chapitre 70)** représentent 4,70 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ils ont été particulièrement impactés en 2020 par les mesures sanitaires (fermetures de services, annulation spectacles) et les aides consenties par la municipalité (exonération redevances d'occupation du domaine public). Ils affichent une baisse de 38,68 %.

► **Les impôts et taxes (chapitre 73)** représentent 62,99 % des recettes réelles de fonctionnement.

La ville de Louhans-Châteaurenaud a perçu 3 436 493 € au titre de la fiscalité ménage en augmentation de 2,69 % par rapport à 2019. I

Les taux d'imposition de la ville sont restés inchangés. Le produit supplémentaire provenant de la revalorisation des bases fiscales, selon les dispositions de la loi de finances 2020, a été de 0,9 % pour la taxe d'habitation et de 1,2 % pour les taxes foncières.

Le produit fiscal net de la collectivité s'élève ainsi à 3 247 344 € en 2020 contre 3 145 108 € en 2019.

En 2020, le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale) a procuré une recette de 102 675 €.

L'attribution de compensation 2020, sans nouvelles charges transférées, a été conforme à 2019 : 822 032,18 €.

Les droits de mutation se maintiennent en 2020 à 220 903,35 € (238 595,60 € en 2019). Les effets annoncés de la crise sanitaire et de la période de confinement n'ont pas été aussi importants que prévus.

La taxe sur l'électricité s'élève à 164 842,54 € contre 169 772,78 € en 2019.

► **Les dotations et participations (chapitre 74)** représentent 24,85 % des recettes réelles de fonctionnement.

La Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités (DGF) s'est élevée à 1 016 507 € en 2020 contre 1 033 430 € en 2019.

La Dotation de Solidarité Rurale a augmenté de 65 363 € par rapport à 2019. La dotation de péréquation a, elle, diminuée de 8 708 € par rapport à 2019.

Les dotations de l'Etat dans leur globalité affichent une hausse de 39 732 € par rapport à 2019.

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 de la Ville s'élèvent à 7 536 245,61 €.

D) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement brutes sont de 1 414 873 ,64 €, auxquelles s'ajoutent les travaux en régie à hauteur de 135 759,45 €, portant ainsi à 1 550 633,09 € les dépenses d'équipements globales. Elles étaient de 1 804 903,94 € (1 918 425,12 € en ajoutant les travaux en régie) en 2019.

Malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire les grands projets du précédent mandat ont été achevés en 2020 (réaménagement de la place de la Libération, de la promenade des Cordeliers, aires de jeux etc...) et les travaux inscrits au budget 2020 ont pu être engagés.

Les opérations significatives réalisées en 2020 portent sur :

- **La mise en valeur et la préservation du patrimoine :**

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour l'Hôtel-Dieu : 7 785,30 €
- Mise en conformité et accessibilité de la Grenette : 49 288,27 €
- Travaux de rénovation énergétique de l'école de musique et de danse: 124 463,81 €
- Sécurisation des bâtiments avec le déploiement d'une première tranche de contrôle d'accès et d'alarmes: musée : 3 907,20 €, mairie : 4 399,20 €

- **Modernisation des infrastructures sportives**

- Renouvellement des aires de jeux : 91 117,50 €
- Connectivité et travaux de sécurisation au stade de Bram : 50 676,49 €

- **L'amélioration du cadre de vie et l'attractivité du territoire :**

- Réaménagement de la place de la Libération : 170 060,62 €
- Réaménagement de la promenade des Cordeliers : 272 676,57 €
- Réfection et mise en sécurité de la rue du Guidon : 111 147,27 €
- Continuité de l'opération de changement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Aménagements urbains : 90 289,37 €
- Mobilier urbain destiné à œuvrer pour la propreté du centre-ville

Les achats de matériel pour équiper les services : 179 954 €, dont 34 652 € consacrés à l'achat de matériels informatiques et à la modernisation des outils afin de faciliter la mise en œuvre du télétravail.

Les restes à réaliser 2020 (dépenses d'investissement engagées mais non encore liquidées au 31 décembre de l'exercice) s'élèvent à 808 773 € en dépenses et 427 246 € en recettes (subventions en attente de paiement).

Ils comprennent, entre autres, les travaux du parquet de l'Hôtel-Dieu pour 159 569 €, le changement des fenêtres de la mairie pour 43 682 €, la deuxième tranche des travaux de mise aux normes de la Grenette pour 135 305 €, les aménagements urbains 2020 et travaux de réseaux pour 178 441 €, la maîtrise d'œuvre et les études préalables pour la passerelle de Bram pour 55 158 € et l'achat de matériel pour 210 131 €.

E) Recettes d'investissement :

En recettes propres, la ville a obtenu un remboursement de 297 118 € au titre du FCTVA.

Des subventions sont systématiquement recherchées pour chaque projet. Ainsi, en répondant à plusieurs appels à projets, la Ville a pu obtenir des financements.

Au titre de l'Etat :

- 52 855 € au titre de la DRAC pour la rénovation du plancher de la salle des femmes,
- 34 363 € de Fond de Soutien à l'Investissement pour la réhabilitation de bâtiment,
- 146 440 € au titre de l'appel à projet de la DREAL pour la passerelle en franchissement du Solnan,
- 151 305 € de Fond de Soutien à l'Investissement pour la passerelle en franchissement du Solnan.

Au titre de l'appel à projet du Conseil départemental :

- 23 750 € pour les travaux de la Grenette.

Les dossiers déposés entre 2015 et 2017 au titre des aides européennes (LEADER et FEADER) ont enfin fait l'objet d'un traitement :

- 184 817 € de FEADER ont été obtenus pour la partie restauration scolaire de Vial Vincent et la Région a notifié une subvention de 71 641 € pour les équipements de cuisine, en substitution à la demande LEADER.

Les recettes provenant de la taxe d'aménagement se sont élevées à 27 770, 24 € contre 37 691, 95 € en 2019.

F) Les équilibres financiers :

1) Ratios

Libellé	CA 2019	CA 2020
Population au 1er janvier	6708	6569
Dépenses Réelles de Fonctionnement	6 293 111,41 €	6 109 719,85 €
Ratio n° 1 : D.R.F. par habitant	938	930
Produits des impositions directes	3 353 960,00 €	3 436 493,00 €
Ratio n° 2 : produits impositions directes par habitant	500	523
Recettes Réelles de Fonctionnement	7 963 937,62 €	7 536 245,61 €
Ratio n° 3 : R.R.F. par habitant	1 187	1 147
Dépenses d'équipement brut	1 804 903,94 €	1 414 873,64 €
Ratio n° 4 : dépenses d'équipement brut par habitant	269	215
Encours de la dette au 31/12/	4 929 161,62 €	4 459 770,32 €
Ratio n° 5 : encours de la dette par habitant	734	678
Dotations Etat DGF	1 032 430,00 €	1 016 507,00 €
Ratio n° 6 : D.G.F. par habitant	154	155

2) Gestion de la dette

Au cours de l'année 2020, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt. L'encours de la dette au 31 décembre 2020 est de 4 459 770,32 €.

Le montant des emprunts remboursés sur le budget général s'élève à 538 215,97 €, dont 68 824,63 € en intérêts et 469 391,34 € en capital. Ce montant s'est élevé à 597 001,68 € en 2019.

Le ratio de l'annuité de la dette 2020 par rapport aux recettes réelles de fonctionnement de l'exercice est de 7,14 % (contre 7,50 % en 2019), pour mémoire le seuil d'alerte est fixé à 22 %.

La capacité de désendettement est de 3,13 années en 2020 (2,95 en 2019). Un seuil inférieur à 8 ans est qualifié de très positif et permet ainsi à la collectivité de présenter un meilleur dossier auprès des partenaires financiers éventuels.

3) Ratios d'épargne

► L'Epargne Brute:

L'Epargne Brute ou capacité d'autofinancement brute représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement. Cette capacité d'autofinancement doit permettre de couvrir en priorité le remboursement de la dette en capital et, au-delà, les dépenses d'équipement.

Au CA 2020 elle s'élève à 1 426 525,76 € contre 1 670 826,21 € en 2019.

► L'Epargne nette:

L'Epargne nette ou capacité d'autofinancement nette permet de chiffrer, après remboursement du capital des emprunts, les réserves disponibles pour financer les dépenses d'équipement.

Au CA 2020, elle s'élève à 957 134,42 € contre 1 148 590,75 € en 2019.

Conclusion :

L'exercice 2020, année d'élection et de renouvellement de l'exécutif, a bien sûr été bousculée par l'épidémie de COVID-19. La municipalité a su prendre rapidement les mesures lui permettant de jouer pleinement son rôle de proximité et de premier recours pour les habitants. Le plan de continuité d'activité mis en place a permis que les services essentiels, au plus proche de la population, ne connaissent pas d'interruption, et l'ensemble des services de la mairie sont toujours restés joignables et opérationnels.

Les services et les élus mobilisés pendant le 1er confinement, ont mis en place des mesures de soutien à la population et aux acteurs économiques.

L'année 2020 a été aussi, comme traditionnellement la première année du mandat, consacrée à l'installation de la nouvelle équipe et de la construction des projets du mandat, visant à conforter l'attractivité du territoire. La bonne santé financière de la ville de Louhans-Châteaurenaud rend possible les ambitions de la nouvelle équipe qui entend par ce biais jouer pleinement son rôle dans la relance économique.

II - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET CAMPING MUNICIPAL – PORT - AIRE DE CAMPING-CAR

	Réalizations			reste à réaliser	TOTAL (réalisations & restes à réaliser)
	fonctionnement	investissement	total	investissement	
Recettes	20 773,11	27 430,42	48 203,53	0,00	48 203,53
Dépenses	41 777,91	5 450,03	47 227,94	0,00	47 227,94
résultat de l'exercice 2020	-21 004,80	21 980,39	975,59	0,00	975,59
resultat antérieur reporté	6 926,28	28 439,99	35 366,27	0,00	35 366,27
RESULTAT DE CLOTURE	-14 078,52	50 420,38	36 341,86	0,00	36 341,86

Le résultat de clôture est excédentaire de 36 341,86 €. Il est le résultat d'un déficit après report de la section de fonctionnement de 14 078,52 € auquel il convient d'ajouter l'excédent de la section d'investissement de 50 420,38 €. Ces résultats feront l'objet d'un report au budget 2020 au sein de chaque section.

► *la fréquentation touristique a fortement été impactée en 2020 par la crise sanitaire.*

III - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET LOTISSEMENT LA COLLINE

	Réalizations			reste à réaliser	TOTAL (réalisations & restes à réaliser)
	fonctionnement	investissement	total	investissement	
Recettes	40 150,89	40 150,89	80 301,78	0,00	80 301,78
Dépenses	40 150,89	0,00	40 150,89	0,00	40 150,89
résultat de l'exercice 2020	0,00	40 150,89	40 150,89	0,00	40 150,89
resultat antérieur reporté	1,81	6 836,81	6 838,62	0,00	6 838,62
RESULTAT DE CLOTURE	1,81	46 987,70	46 989,51	0,00	46 989,51

Le compte administratif du budget lotissement La Colline constate les opérations de stock au 31 décembre 2020. Il ne donne pas lieu à affectation de résultat. Une parcelle a été vendue en 2020, et 1 parcelle reste à vendre.